

COLLÈGE DE PROSPECTIVE CHANTIER LITTORAL

L'AVENIR DU LITTORAL, UN ENJEU DE PLUS EN PLUS PARTAGÉ EN HAUTS-DE-FRANCE

L'évolution du littoral et des activités qui s'y pratiquent suscite actuellement des réflexions intenses de la part de nombreuses structures, au niveau national comme au niveau régional. Ces réflexions concernent les dynamiques constatées et les transitions engagées ou à enclencher.

Depuis août 2022 et la précédente lettre d'information de ce chantier de prospective consacré au littoral des Hauts-de-France, l'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL) a tenu en septembre 2022 ses **Journées Nationales d'Études sur le thème « Vivre le littoral »**. Le dossier de presse^[1] de ces journées de travail présente les propositions des élus du littoral sur les principaux enjeux des territoires côtiers : nécessaire recherche d'un équilibre entre développement touristique et développement local, adaptation aux effets du changement climatique, préservation du cadre de vie face aux différentes pressions, gouvernance de la mer et du littoral, etc.

De même, à l'occasion des **Assises de l'Économie de la Mer** qui se sont tenues à Lille et Dunkerque les 8 et 9 novembre 2022, les enjeux de transition énergétique (notamment l'ambition du gouvernement pour le développement de l'éolien offshore pour atteindre 40 GW installés d'ici 2050 et les démarches engagées pour accélérer la décarbonation du transport maritime) ont été au cœur de nombreux échanges.

Dans la foulée, Hervé BERVILLE, Secrétaire d'État chargé de la Mer, a réinstallé le 5 décembre 2022 le Conseil National de la Mer et des Littoraux, afin de lancer les travaux de révision de la Stratégie Nationale Mer et Littoral, intégrant les ambitions de croissance bleue et les enjeux de transition écologique et énergétique : développement de l'éolien offshore, protection de la biodiversité et des milieux marins, décarbonation du transport maritime, etc.

Au niveau régional, le **Parlement de la mer des Hauts-de-France** a tenu son assemblée plénière le 7 novembre dernier. A cette occasion, les membres ont échangé sur les difficultés d'application de la loi climat et résilience et des principes de gestion économe de l'espace pour les territoires littoraux confrontés à une attractivité forte et à l'élévation du niveau marin. Bruno COUSEIN, Maire de Berck-sur-Mer, Président de la Communauté d'Agglomération des



AU SOMMAIRE

Dossier thématique : Le trait de côte, un enjeu de connaissance en Hauts-de-France

Le Réseau d'Observation du Littoral (ROL), une stratégie interrégionale du suivi du littoral

De la consultation 1 à la consultation 2 : zoom sur les principaux enjeux identifiés par les répondants

Retour sur le Festival Innovation Mer et Littoral à Boulogne-sur-Mer

Deux Baies en Montreuillois et Président de la Commission Attractivité du Parlement de la mer, a présenté à cette occasion le vœu proposé par la commission. Ce document constitue une contribution formelle du Parlement de la Mer sur le chantier de prospective littoral. Il porte sur les interactions entre les nombreuses problématiques identifiées sur le littoral des Hauts-de-France : pression foncière et immobilière, adaptation face aux effets du changement climatique, mutations de l'économie, transition démographique, transition énergétique et environnementale, attentes des populations en terme d'accès aux services et de qualité de vie, mobilité, etc. La contribution insiste sur la nécessité de disposer d'un cadre réglementaire et de développer des politiques publiques permettant de maintenir un équilibre entre l'accroissement de l'attractivité des territoires littoraux et la préservation des atouts de la façade maritime régionale.

Enfin, le **Festival Innovation Mer et Littoral (FIML)** s'est déroulé du 28 novembre au 4 décembre 2022 à Boulogne-sur-Mer. Il a donné lieu à différents temps forts (ateliers participatifs, camp de l'innovation pour les scolaires, rendez-vous de l'innovation à Nausicaa et hackathon de dimension internationale). L'Agence Hauts-de-France 2020-2040 et la Direction de la Mer, des Ports et du Littoral y ont animé un atelier portant sur l'évolution des villes portuaires des Hauts-de-France à l'horizon 2040.

C'est au croisement de ces différents éléments que le chantier du Collège de prospective se poursuit.

^[1] <http://anel.asso.fr/2022/11/23/retrouvez-le-dossier-de-presse-issu-du-congres-de-janel-2022>

SCOOP-IT : UNE SÉLECTION D'ARTICLES DE PRESSE



N'hésitez pas à nous contacter pour toute question
collegedeprospective@hautsdefrance.fr

LE TRAIT DE CÔTE, UN ENJEU DE CONNAISSANCE EN HAUTS-DE-FRANCE

La mise en œuvre du programme d'actions de la Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte a apporté ces dernières années de nouvelles connaissances sur l'évolution du littoral, en particulier sur les conséquences potentielles du recul du trait de côte sur les enjeux immobiliers d'ici 2100.

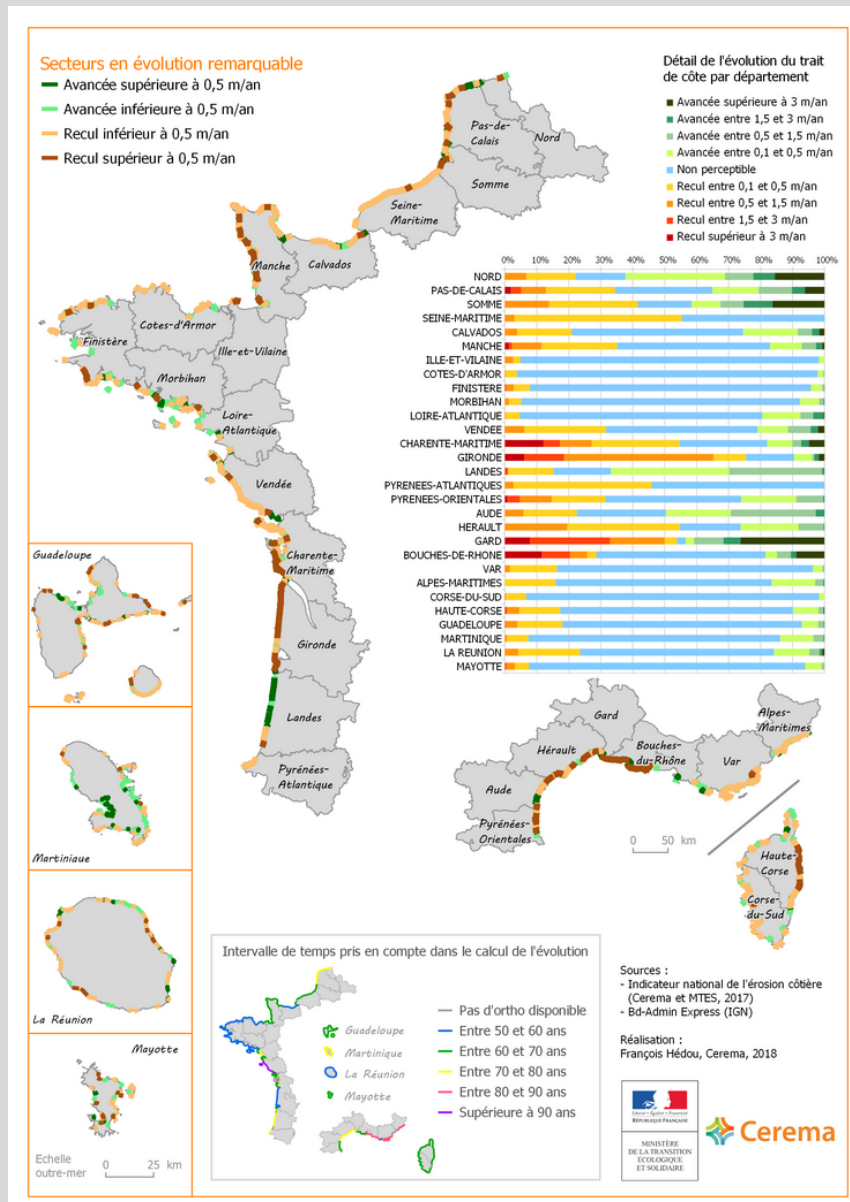
Le Cerema a notamment travaillé à la réalisation d'une évaluation harmonisée, sur l'ensemble du littoral français, du nombre et de la valeur immobilière des logements potentiellement atteints par le recul du trait de côte jusqu'en 2100.


Pour construire cet indicateur, un immense linéaire côtier de plus de 6 000 kilomètres a été interprété sur plusieurs séries

de photographies aériennes afin d'observer l'évolution de la position du trait de côte au cours du temps. La cartographie de l'indicateur national met en évidence que près de 20 % des côtes sont en recul avec des disparités géographiques très fortes. Ces travaux estiment une surface de terre perdue d'environ 30 km² entre 1960 et 2010, équivalente à 4 200 terrains de football.

Ce travail s'appuie sur l'[indicateur national de l'érosion côtière](#) qui représente la tendance d'évolution du trait de côte pendant les dernières décennies en métropole et dans les départements d'outre-mer. Le GIP ROL a travaillé sur la mise à jour, à l'échelle Normandie Hauts-de-France, de l'indicateur de l'érosion du trait de côte qui figure sur le graphique.

Le rendu sera disponible en 2023.



 En s'appuyant sur cet indicateur national de l'érosion côtière et la cartographie nationale des ouvrages et aménagements littoraux le Cerema a ainsi produit des scénarios de recul du trait de côte sur les côtes françaises. En croisant ces différents scénarios avec des données foncières issues des services fiscaux, le Cerema a calculé que le nombre de logements (maison et appartement) potentiellement atteints par le recul du littoral en 2100 serait compris entre environ 5 000 et 50 000 en métropole et dans les DROM, pour une valeur immobilière estimée entre 0,8 et 8 milliards d'euros.

Ces estimations comportent bien évidemment de nombreuses limites méthodologiques et incertitudes, mais elles permettent de contribuer aux débats autour de la recomposition spatiale des territoires littoraux concernés par le recul du trait de côte.

L'ÉVOLUTION RÉCENTE ET FUTURE DU TRAIT DE CÔTE EN HAUTS-DE-FRANCE

Amar Zemmour (CEREMA), Marie-Hélène Ruz (Université Littoral Côte d'Opale), Arnaud Héquette (Université Littoral Côte d'Opale)

Une grande partie du littoral des Hauts-de-France est constituée de **plages sableuses** et de **dunes côtières** qui représentent des obstacles naturels protégeant la zone rétro-littorale des assauts de la mer. Cependant, ces littoraux meubles peu élevés sont vulnérables face aux impacts du changement climatique, qui sont susceptibles d'accroître les risques d'érosion et de submersion marine pendant les prochaines décennies, en raison notamment de l'élévation du niveau de la mer.

L'analyse de l'évolution du trait de côte des Hauts-de-France pendant les dernières décennies fournit non seulement des informations précieuses pour comprendre les changements récents qu'a connu le littoral, mais nous donne également des clés pour esquisser ce que pourrait être l'évolution future du trait de côte de la région. A partir de photographies aériennes verticales datant de 1949 et de 2015, il a en effet été possible de retracer les mouvements du trait de côte pendant la seconde moitié du 20ème siècle et le début du 21ème siècle, période pendant laquelle le niveau de la mer a sensiblement augmenté (>10 cm) en réponse au changement climatique. Plusieurs sites côtiers de la région ont connu un recul du trait de côte ayant pu dépasser une centaine de mètres par endroits depuis le milieu du 20ème siècle, comme en baie de Wissant par exemple où le recul a atteint près de 300 m à l'ouest du village de Wissant (Figure 1 page 4).

Ces mesures ont également montré que le trait de côte est resté relativement stable par endroits pendant la même période ou qu'il s'est même déplacé vers la mer dans certains secteurs. C'est notamment le cas à l'est de Calais où la formation de dunes côtières s'est soldée par une avancée moyenne de la ligne de rivage de près de 200 m sur plus de 4 km de linéaire côtier (Figure 2 page 4).

Ces forts contrastes dans l'évolution du trait de côte montrent clairement que la position de ce dernier n'évolue pas qu'en fonction des variations du niveau de la mer, mais que d'autres facteurs interviennent. Dans le cas de la baie de Wissant, plusieurs travaux ont démontré que l'érosion du littoral a été favorisée par un déficit de sédiments et une érosion du fond dans la baie pendant le 20ème siècle qui ont entraîné un abaissement du niveau de la plage.

A l'inverse, la formation de dunes et l'avancée du trait de côte à l'est de Calais s'expliquent par d'importants apports sédimentaires au littoral par l'intermédiaire d'un banc sableux qui s'est accolé à la côte pendant les derniers siècles

A la faveur de l'augmentation du rythme d'élévation du niveau de la mer pendant les prochaines décennies, l'érosion du littoral va vraisemblablement s'accroître où le trait de côte recule déjà. Bien qu'il existe de nombreuses incertitudes concernant l'ampleur du changement climatique et ses impacts dans l'avenir, il est probable, compte tenu des évolutions actuelles, que le recul du trait de côte dépasse largement la centaine de mètres par endroits d'ici 50 ans si aucune mesure n'est prise pour ralentir ce phénomène.

En revanche, les secteurs du littoral bénéficiant de suffisamment d'apports sédimentaires devraient pouvoir beaucoup mieux résister à l'érosion marine et connaître des évolutions nettement plus modérées.



En un siècle, la baie de Wissant a perdu plusieurs millions de mètres cubes.
Photo Johan Ben AZZOUC-VDNPQR

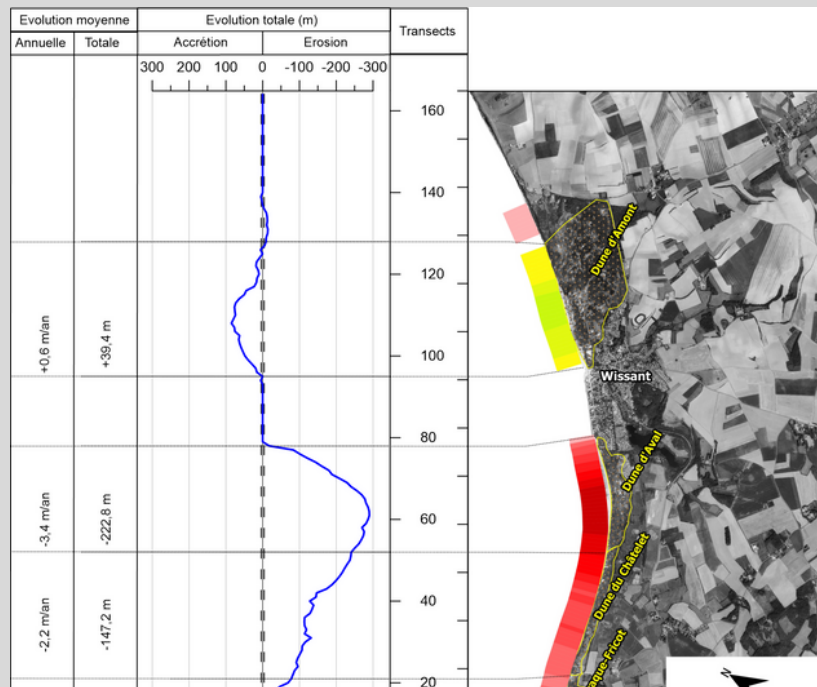


Figure 1 : évolution du trait de côte de la baie de Wissant entre 1949 et 2015 ; l'accrétion et l'érosion correspondent respectivement à l'avancée et au recul du trait de côte (source : <https://www.theses.fr/2019DUNK0525>)

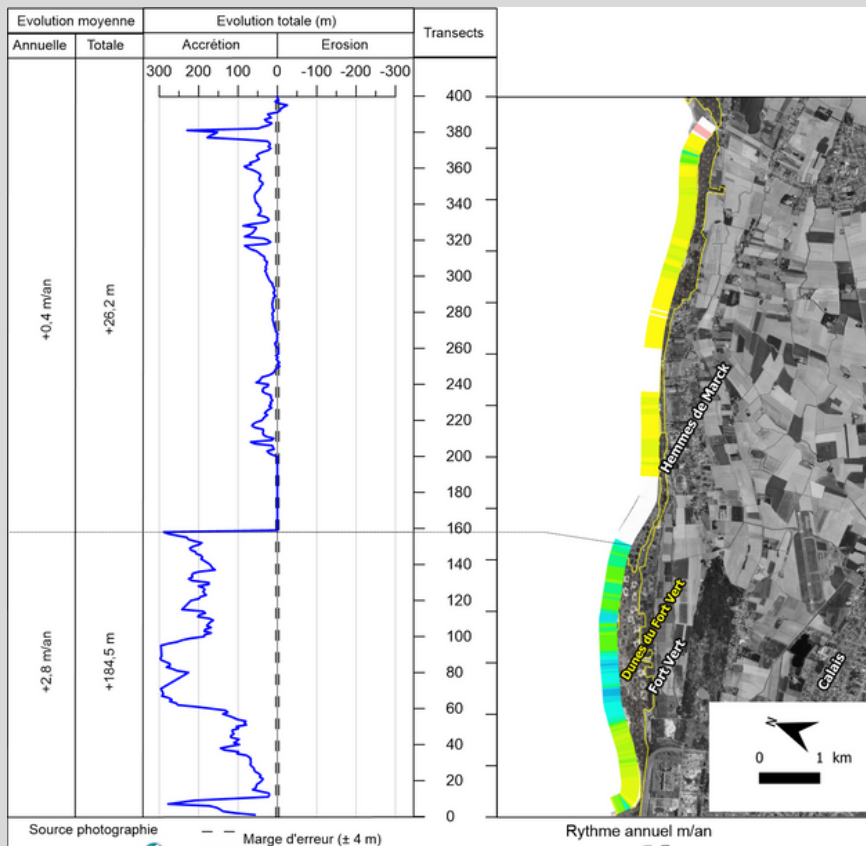


Figure 2 : Evolution du trait de côte à l'est de Calais entre 1949 et 2015 ; l'accrétion et l'érosion correspondent respectivement à l'avancée et au recul du trait de côte (source : <https://www.theses.fr/2019DUNK0525>)

LETTRÉ D'INFORMATION CHANTIER LITTORAL



DE LA CONSULTATION 1 A LA CONSULTATION 2 : PREMIERS RETOURS

Suite à une première consultation organisée en avril 2022 visant à élaborer un diagnostic prospectif du littoral élargi (cf. [lettre d'information n°1](#)), 42 enjeux pour l'attractivité du littoral à l'horizon 2040 ont pu être mis avant. Ils ont été regroupés selon 4 entrées :

- les enjeux liés aux changements environnementaux,
- les enjeux liés aux changements démographiques et sociétaux,
- les enjeux liés aux changements socio-économiques,
- les enjeux liés à la gouvernance.

L'entrée "gouvernance" regroupe des enjeux qui sont transversaux aux 3 autres.

Afin d'approfondir ces premiers éléments, une seconde consultation a été lancée en octobre 2022 avec pour objectif principal de prioriser les enjeux identifiés. En complément, il était également demandé aux participants :

- d'identifier les territoires littoraux de la région les plus concernés/impactés par ces enjeux,
- de relever des exemples de bonnes pratiques en région ou ailleurs, ou de proposer des actions possibles à mettre en place,
- de repérer les acteurs qui pourraient intervenir sur les actions à mener.

140 personnes ont répondu à cette consultation. Les trois infographies qui suivent permettent de visualiser les enjeux qui sont apparus prioritaires à leurs yeux selon les entrées environnementales, sociétales ou économiques. L'ensemble de cette connaissance collectée est maintenant versée à l'élaboration du diagnostic prospectif en amont de la préparation d'ateliers prospectifs qui seront prochainement proposés. Ces ateliers visent à élaborer une vision partagée de futurs souhaitables pour le littoral. Des ateliers seront aussi organisés auprès de lycéens, dans l'objectif d'enrichir la démarche prospective par la prise en compte du point de vue des jeunes générations, mais également de les sensibiliser aux enjeux qui se dessinent à court terme en matière de transitions environnementale, économique, démographique...



L'importance des risques et effets du changement climatique sur l'attractivité du littoral en termes d'impacts négatifs a été fortement mise en avant.

Établissant le constat d'une économie trop carbonée et des risques environnementaux qu'elle entraîne, les répondants relèvent l'importance de réduire les gaz à effet de serre, en mettant en avant l'intérêt par exemple de diversifier l'offre de transports en commun ou de développer une logistique terrestre et maritime bas carbone. La recherche d'un meilleur équilibre entre activités humaines et préservation des ressources naturelles est plébiscitée.

Les mesures visant à lutter contre les déchets plastiques, ainsi que la gestion des risques liés à l'érosion côtière, la submersion ou les inondations sont aussi citées.

Les préoccupations environnementales apparaissent également constitutives de gouvernance, en particulier de politiques publiques plus transversales concernant le littoral (Gestion Intégrée des Zones Côtières par exemple).

“ VERBATIM EXTRAIT DES CONSULTATIONS

Le changement climatique est l'enjeu n°1 à considérer pour aborder l'attractivité éventuelle d'un territoire.

Il est nécessaire de lutter contre les déchets marins en développant des stratégies de réduction à la source.

L'érosion et le retrait du trait de côte nécessiteront une recomposition, une réorganisation de l'espace littoral des Hauts-de-France.

Développer une vraie offre de service en matière de mobilité durable, diminuer les gaz à effet de serre et proposer des modes doux et / ou collectifs ; les flux logistiques vont de plus en plus s'appuyer sur une logistique bas carbone.



LES 5 PREMIERS ENJEUX LIÉS AUX CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIÉTAUX

1

CONCILIER LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE AVEC LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS ET LA QUALITÉ DE VIE DES RÉSIDENTS

2

PRÉSERVER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

3

ADAPTER LE TERRITOIRE AUX ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES EN TERMES DE CONSOMMATION LOCALE

4

VALORISER LES SPÉCIFICITÉS ET L'IDENTITÉ DU LITTORAL DES HAUTS-DE-FRANCE

5

DÉVELOPPER LES COMPLÉMENTARITÉS ENTRE LES ACTIVITÉS PRÉSENTES SUR LE LITTORAL ET CELLES DE L'ARRIÈRE-PAYS



De manière transversale, la recherche d'une qualité de vie accrue apparaît, dans les réponses à la consultation, comme l'un des enjeux majeurs en termes d'attractivité du littoral. Cette question se pose aussi ici en termes d'équilibre entre activités touristiques et bien-être des résidents permanents afin de garantir à tous un cadre de vie attrayant et qui réponde aux nouvelles attentes sociétales. Le littoral va être fortement impacté par les enjeux de transition démographique avec en particulier un fort vieillissement de la population.

“ VERBATIM EXTRAIT DES CONSULTATIONS

Une population âgée se concentre dans certains territoires ruraux et littoraux

Renforcer les services en arrière pays pour accueillir de nouveaux arrivants permanents

Rééquilibrer les flux en renforçant l'offre touristique en arrière pays

Les habitants peuvent subir le tourisme : logement, déplacements, prix... ”

LES 5 PREMIERS ENJEUX LIÉS AUX CHANGEMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1

ADAPTER LA FILIÈRE PÊCHE POUR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES HALIÉUTIQUES

2

DÉVELOPPER DES EMPLOIS PÉRENNES ET QUALITATIFS
(AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL, PERMETTRE L'ACCESSIBILITÉ AU LOGEMENT, PROMOUVOIR LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE)

3

DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS S'INSCRIVANT DANS DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES
(TELS QUE ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE, ÉCONOMIE CIRCULAIRE, ÉCONOMIE PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT)

4

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES MÉTIERS DU TOURISME ET EN PARTICULIER DES EMPLOIS SAISONNIERS

5

DIVERSIFIER L'OFFRE DE FORMATION ET RENFORCER L'ADÉQUATION EMPLOI-FORMATION

Deux dynamiques sont principalement ressorties d'une approche économique de l'attractivité.

D'abord, la nécessité de maintenir, développer et diversifier les activités économiques présentes. L'adaptation de la filière pêche est apparue comme un enjeu prégnant, tout comme la nécessité de développer de nouveaux modèles économiques, par exemple en matière d'écologie industrielle.

Ensuite, une meilleure considération des fortes évolutions du monde du travail semble constituer une piste de travail majeure. Il s'agit notamment de permettre le développement d'emplois pérennes et plus qualitatifs, de travailler sur les conditions de travail des saisonniers, mais aussi de diversifier l'offre de formation pour se préparer aux évolutions du territoire.

“ Défendre les économies non touristiques du littoral, l'agriculture en particulier

Soutenir la pêche durable et les élevages marins

Proposer du travail permettant d'attirer et garder une population jeune sur place

Image négative liée à la saisonnalité, faible niveau moyen de rémunération, pénibilité des conditions de travail ”

LETTRÉ D'INFORMATION CHANTIER LITTORAL



RETOUR SUR LE FESTIVAL INNOVATION, MER ET LITTORAL À BOULOGNE

L'atelier prospectif sur « l'avenir des villes portuaires maritimes des Hauts-de-France à l'horizon 2040 » qui s'est tenu dans le cadre du FIML le 02 décembre 2022 est venu nourrir le diagnostic mené dans le cadre de cette démarche prospective. Résolument participatif, il a donné lieu à de nombreux échanges d'idées et de connaissances et a suscité de riches discussions sur les évolutions en cours et à venir.

Cinq thématiques ont été abordées : Changement climatique, Formation/Emploi, Transport/Logistique, Tourisme et Habitat/Qualité de vie avec en fil rouge la transition énergétique.

Après avoir réfléchi à la situation actuelle des villes portuaires et identifié les opportunités et menaces pour ces villes sur une thématique spécifique, les participants ont été invités à se projeter dans l'avenir : à partir d'un scénario thématique, ils ont co-construit des articles de presse décrivant des visions souhaitables de l'avenir d'une ville portuaire des Hauts-de-France.

Monsieur Jean-François Rapin, Sénateur, Président du Parlement de la Mer, a clôturé cet atelier en soulignant l'importance des réflexions prospectives et en traçant les grands enjeux des villes portuaires de demain.

Les villes portuaires des Hauts-de-France

Le littoral des Hauts-de-France compte huit villes portuaires qui sont, du nord au sud : Dunkerque, Gravelines, Calais, Boulogne-sur-Mer, Étaples-sur-Mer, Le Crotoy, Saint-Valéry-sur-Somme, Le Hourdel (port de la commune de Cayeux-sur-Mer).

Ces villes sont ouvertes ou donnent accès à quatre espaces maritimes (Manche et Atlantique, Mer du Nord et Mer Baltique). Elles ont une riche histoire au sein de la première concentration mondiale portuaire, le Northern Range ou Range Nord, qui va du Havre à Hambourg et est aussi une concentration de villes ayant joué un rôle de premier ordre dans l'histoire de continents européens et du commerce mondial.

Les ports sont de statut national (Grand Port Maritime de Dunkerque), régional (port de Boulogne-sur-Mer / Calais), départemental (Gravelines, Étaples, Le Crotoy, Saint-Valéry, Le Hourdel).

Ville	Pop. 2019	Évol. pop. % 2015-2019
Dunkerque	85 279	-4,0%
Gravelines	11 014	-4,4%
Calais	72 509	-0,0%
Boulogne-sur-Mer	40 251	-3,4%
Étaples	10 932	-2,9%
Le Crotoy	1 989	-8,2%
Saint-Valéry-sur-Somme	2 489	-23,1%
Cayeux-sur-Mer	2 445	-8,2%
Hauts-de-France	4 045 947	-0,2%

Source : Insee, INSEE 2019

Part des moins de 20 ans et des 65 ans et plus

Plus de 43 000 emplois en 2019. Dunkerque est la ville qui compte le plus d'emplois, suivie par Calais et Boulogne-sur-Mer.

Ville	Emplois en 2019	Actifs en 2019
Dunkerque	43 000	21 000
Gravelines	8 000	4 000
Calais	23 200	11 600
Boulogne-sur-Mer	19 000	9 500
Étaples	10 000	5 000
Le Crotoy	2 000	1 000
Saint-Valéry-sur-Somme	2 500	1 250
Cayeux-sur-Mer	2 500	1 250

Source : Insee, INSEE 2019

Principaux secteurs d'activités en termes d'emplois

Industrie et transformation des produits de la mer, en particulier à Boulogne (3 500 emplois directs). Commerce et réparation automobile à Calais. Tourisme, hôtellerie et restauration à Boulogne-sur-Mer (plus de 400 emplois). Énergie portuaire : activité de charbon maritime et portuaire de trois villes (Dunkerque, Calais (Calais Port / Océan Énergie), Boulogne) plus de 7 000 emplois (hors tour). Tourisme.

Points de repère

Les villes portuaires des Hauts-de-France

Au-delà des secteurs économiques, une diversité d'activités qui rythment la vie dans les villes portuaires

Points de repère



Retrouvez tous ces documents sur le site de l'Agence

CHIFFRES CLÉS

Le littoral des Hauts-de-France, un modèle pour l'avenir des villes portuaires françaises

L'ÉCHOCÔTE

Les dernières nouvelles et actualités de la ville

DOSSIER SPÉCIAL HABITAT ET QUALITÉ DE VIE

Après avoir pris un bon bain d'air, l'air emboufflé l'un des villes en libre service pour une semaine en centre-ville, fut aussi portuaire et végétalisée. Il y a, littoral, découvrez le patrimoine historique exceptionnel situé en les riches infrastructures. La nature y a été mise à l'honneur, au détriment de la voiture, remplacée dans des parkings situés en périphérie mais bien connectés au centre-ville grâce au réseau de transport autonome.



Si vous souhaitez vous abonner aux newsletters du collège de prospective, ou les faire connaître : [inscription-newsletter - collège de prospective](#)

Retrouvez l'actualité et les publications du collège sur [le site de l'Agence Hauts-de-France 2020-2040](#)